



VILLE DE
Millau

www.millau.fr

COMMUNE DE MILLAU
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit avril à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,
après convocation légale, sous la présidence de Mme Corine MORA

Nombre de conseillers :

En exercice.....35
Présents.....32
Votants.....32

Objet :

RAPPORTEUR :
Madame BACHELET

Délibération numéro :
2021/082
Budget Principal de la
commune : Compte
Administratif 2020 et
approbation du Compte de
Gestion du Trésorier

Nota - La Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : mercredi 5 mai 2021, que la convocation du conseil avait été établie le jeudi 22 avril 2021

La Maire



ETAIENT PRESENTS : Thierry PEREZ-LAFONT, Corine MORA, Jean-Pierre MAS, Corinne COMPAN, Valentin ARTAL, Martine BACHELET, Michel DURAND, Aurélie ESON, Nicolas WOHREL, Sylvie MARTIN-DUMAZER, Patrick PES, Jean-Claude BENOIT, Nadine TUFFERY, Bernard GREGOIRE, Martine MANANET, Catherine JOUVE, Bouchra EL MEROUANI, Yannick DOULS, Marie-Eve PANIS, Séverine PEYRETOU, Charlie MEDEIROS, Fabrice COINTOT, Angéline OKOME OSSOUKA LATORRE, Alain NAYRAC, Daniel DIAZ, Claude ASSIER, Karine ORCEL, Christelle SUDRES BALTRONS, Philippe RAMONDENC, Karine HAUMAITRE, Thierry SOLIER, Maguelone GUIBERT

ETAIENT EXCUSES : Jean-Louis JALLAGEAS,

ETAIENT ABSENTS :

EN DEHORS DE LA SALLE AU MOMENT DU VOTE : Emmanuelle GAZEL, Christophe SAINT PIERRE

Monsieur Valentin ARTAL est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Monsieur Frédéric BILLAUD, Directeur Général des Services de la Mairie a été désigné comme secrétaire auxiliaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment pris en ses articles L.1612-11 et L.2311-1, L.2312-1 et L.2312-3 et L.2312-4 ;

Vu l'arrêté du 23 décembre 2019 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratifs ;

Vu la délibération n°2020/092 du 23 juillet 2020 relative au vote du budget primitif 2020 de la commune de Millau ;

Considérant que le compte administratif 2020 de la ville de Millau retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la ville entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2020, sur le budget principal et les budgets annexes ;

Considérant que le comptable tient la comptabilité de l'ordonnateur selon le principe de la partie double et établit le Compte de Gestion ;

Considérant que le compte administratif de la ville de Millau est établi en conformité et en concordance avec le compte de gestion du Trésorier ;

Considérant que ces dernières donnent les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES ET RECETTES

CHAPITRE	LIBELLE	PREVU	REALISE	RESTES A REALISER
	DEPENSES			
O11	Charges à caractère général	5 452 324,00	4 913 670,29	
O12	Charges de personnel	15 160 000,00	14 925 181,07	
O14	Atténuation de produits	180 787,00	164 156,00	
65	Autres charges de gestion courante	4 375 055,00	4 282 732,84	
66	Charges financières	934 000,00	871 265,83	
67	Charges exceptionnelles	468 185,00	456 287,41	
022	dépenses imprévues			
O23	Virement à la section d'investissement	2 764 416,46		
042	Op.d'ordre de transferts entre sections	918 742,68	1 151 873,68	
	TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	30 253 510,14	26 765 167,12	0,00
	RECETTES			
O13	Atténuations de charges	350 000,00	319 944,54	
70	Ventes de produits fabriqués Prestations de services	1 085 867,00	1 146 297,34	
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	20 902 645,00	20 961 567,10	
74	Dotations, subventions et participations	5 841 797,00	5 538 353,38	
75	Autres produits de gestion courante	356 070,00	352 069,73	
76	Produits financiers	209 000,00	42 391,12	
77	Produits exceptionnels	142 000,00	273 814,67	
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
042	Op.d'ordre de transfert s entre sections	246 200,00	232 323,54	
	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	29 133 579,00	28 866 761,42	0,00
002	Excédent reporté	1 119 931,14	1 119 931,14	
	TOTAL RECETTES	30 253 510,14	29 986 692,56	
	EXCEDENT DE L'EXERCICE		2 101 594,30	
	EXCEDENT DE CLOTURE		3 221 525,44	

SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES ET RECETTES

Dépenses :

N°	LIBELLE	PREVU	REALISE	RESTES A REALISER
	DEPENSES			
	Dépenses d'Equipelement Non Individualisées	7 821 005,21	2 994 923,82	3 393 657,23
20	Immobilisations incorporelles	329 782,34	57 131,66	213 831,99
204	Subventions d'investissement	420 293,41	115 788,41	296 380,90
21	Immobilisation corporelles	4 360 114,27	1 644 981,25	1 890 253,07
22	immos. Mises en conces. Ou à disposition			
23	Immobilisations en cours	2 710 815,19	1 177 022,50	993 191,27
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
4541	Travaux d'office pour compte de tiers			
4581	Op. pour compte de tiers	1 736,57	836,59	899,98
	Dépenses des opérations Patrimoniales	281 209,05	267 332,59	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés			
45	Op. pour compte de tiers			
040	Op de transferts entre sections	246 200,00	232 323,54	
041	Opérations patrimoniales	35 009,05	35 009,05	
	Dépenses des opérations financières	3 636 271,46	3 444 913,66	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 508,00	1 508,00	
13	Subventions d'investissement reçues			
14	Reprise sur provision			
16	Emprunts et dettes assimilées	3 510 073,00	3 443 405,66	
18	Compte de liaison affectation			
26	Participations et créances			
27	Autres immobilisations financières			
020	dépenses imprévues	124 690,46		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
	TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	11 740 222,29	6 708 006,66	3 394 557,21
001	Résultat reporté	1 623 543,85	1 623 543,85	
	TOTAL DEPENSES	13 363 766,14	8 331 550,51	3 394 557,21

Recettes :

RECETTES				
	Recettes d'Équipement Non Affectées	5 290 408,27	2 559 999,67	1 262 511,00
13	Subventions d'investissement	2 793 454,95	1 186 749,67	1 262 511,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 496 953,32	1 373 250,00	
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours			
	Recettes des Opérations d'Équipement	0,00	0,00	0,00
4542	Travaux d'office pour compte de tiers			
4582	Op.pour compte de tiers	165 122,00		165 122,00
	Recettes Sur Opérations Patrimoniales	0,00	0,00	0
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunt			
20	Frais d'études			
21	Immobilisations corporelles			
23	Avances versées			
27	Autres immobilisations financières			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
	Recettes des opérations financières	7 908 235,87	5 458 918,78	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 403 978,00	1 381 898,50	
1068	Excédents de fonct. Capitalisés	2 720 089,68	2 720 089,68	
13	Subventions d'investissement reçues (hors 138)			
138	Autres subventions invest.non transf.			
16	Emprunts et dettes assimilées			
165	Dépôts et cautionnements reçus			
18	Compte de liaison affectation			
19	Plus-values de cession			
21	Immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances			
27	Autres immobilisations financières		170 047,87	
28	Amortissement des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
024	Produits des cessions	66 000,00		
040	Op d'ordre de transferts entre sections	918 742,68	1 151 873,68	
041	Opérations patrimoniales	35 009,05	35 009,05	
021	Virement à la section de fonctionnement	2 764 416,46		
	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	13 363 766,14	8 018 918,45	1 427 633,00
001	Solde d'exécution positif reporté de N-1			
	TOTAL RECETTES	13 363 766,14	8 018 918,45	
	SOLDE D'EXECUTION DE L'EXERCICE		1 310 911,79	-1 966 924,21
	SOLDE D'EXECUTION CUMULE		-312 632,06	-1 966 924,21

Aussi, après avis de la Commission municipale des finances du 13 avril 2021 ;

Après avoir entendu le rapport général de présentation du compte administratif 2020 de la ville de Millau, le Conseil Municipal décide :

1. D'adopter le compte administratif 2020 de la commune et le compte de gestion s'y rapportant par :

26 voix pour et 6 abstentions (Alain NAYRAC, Daniel DIAZ, Claude ASSIER, Karine ORCEL, Christelle SUDRES BALTRONS, Thierry SOLIER)

2. D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à accomplir toutes les démarches nécessaires.

Madame la Maire et Monsieur SAINT PIERRE se sont retirés de la salle au moment du vote.

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

Corine MORA



La deuxième Adjointe en charge de la qualité de vie



La Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.